



ATTENTION !! SALARIES SUR LE FIL ...

Le 12 octobre 2021,

A l'attention de la direction Fnac Forum

Arrivé en plein confinement, vous avez imposé des changements au sein du magasin : **travaux, déménagement, planning, organisation du travail...**

Toutes ces mesures **MAL** appliquées génèrent de la souffrance au travail. **Les élus vous ont alerté plusieurs fois sur la nécessité de respecter** les accords, les conventions et les instances qui encadrent toutes modifications.

A défaut de les entendre, vous lirez nos réclamations :

- Fin juillet, vous preniez la liberté d'annoncer aux salariés la suspension de leur contrat de travail en cas de non présentation du pass sanitaire au 30 août 2021, alors qu'aucun décret n'était acté : une initiative personnelle qui a généré du stress et engendré de la peur.
- En évoquant en amont les aménagements en cours, vous avez provoqué chez les salariés une grande inquiétude quant à l'avenir de leurs métiers.
- Vous appliquez les accords "Paris 2020" dans la démesure, dans l'arbitraire et dans le dogmatisme :
 - * Sans respecter les obligations personnelles des salariés, vous instaurez une planification périodique sous trois semaines.
 - * Sans tenir compte du processus de formation en cinq étapes et sur 3 à 5 ans, vous déshabillez Pierre pour habiller Paul.
 - * Et quant aux samedis, sous prétexte d'égalité, vous malmenez l'équité. A tel point que le travail du samedi n'est plus dicté par la nécessité d'organiser les équipes. Il s'impose !
- Vous ne respectez pas la convention Fnac Paris et la News RH sur la pose des CP, en refusant la validation dès lors qu'ils ne sont pas posés par 6.
- Vous augmentez la pression sur les ventes de services et ventes à l'acte à tous les étages, dénaturant le cœur de métier du vendeur Fnac, son expertise, sa connaissance produit, la transmission de sa passion au client, tout ce qui fait l'ADN de la Fnac.
- vous refusez d'informer et de consulter le CSE sur des projets d'envergures de réorganisation du travail (implantation d'un retrait des achats PE au niveau -1) qui impliquent des changements importants d'organisation du travail et d'effectifs dans le magasin.

- vous faites une info/Consult en CSE à propos de "l'agrandissement du rayon vinyle" mais refusez d'informer et de consulter le CSE sur ces conséquences : "déménagement de la papeterie" et "diminution du DVD", niant avec la direction régionale qu'il s'agit de projets importants de nature à modifier l'organisation du travail, les effectifs et à avoir des répercussions sur les conditions de travail des salariés concernés.

Nous constatons une augmentation des arrêts maladies dans notre magasin !

Nous constatons une usure morale et physique des salariés !

La stratégie Everyday dans son ensemble vise surtout à pallier le sous-effectif croissant et à enrichir toujours plus les actionnaires !

Tout changement que vous jugez nécessaire entraîne la diminution de la masse salariale. Ce sacrifice au profit des bénéfices de Fnac Darty, accentue l'augmentation des risques psychosociaux dans l'entreprise.

Vous avez l'obligation de « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » (Art.L4121.1 du Code du travail).

Quant à nous, nous resterons intraitables sur l'application des conventions et des accords. Nous défendrons nos droits au sein des instances et nous veillerons au respect de la dignité et de l'intégrité des salariés, sans condition...

